Fédération des travailleurs du Québec

(1973)

Le combat inévitable

Discours inaugural du président Louis Laberge

Montréal, 13^e Congrès du 3 au 7 décembre 1973

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES CHICOUTIMI, QUÉBEC

http://classiques.uqac.ca/



http://classiques.uqac.ca/

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



http://bibliotheque.uqac.ca/

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue Fondateur et Président-directeur général, LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES. Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : http://jmt-sociologue.uqac.ca/

à partir du texte de :

Fédération des travailleurs du Québec

Le combat inévitable

Montréal, 13^e Congrès du 3 au 7 décembre 1973. Discours inaugural du président, Louis Laberge. Montréal : FTQ, 1973, 71 pp.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

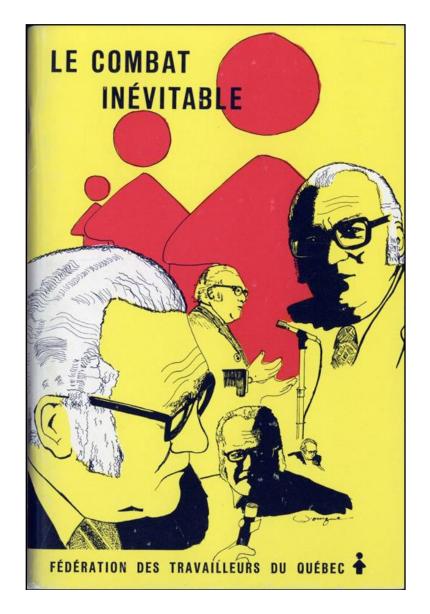
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 4 avril 2024 à Chicoutimi, Québec.



Fédération des travailleurs du Québec

Le combat inévitable



Montréal, 13^e Congrès du 3 au 7 décembre 1973. Discours inaugural du président, Louis Laberge. Montréal : FTQ, 1973, 71 pp.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

Fédération des travailleurs du Québec



Montréal 13^e Congrès du 3 décembre au 7 décembre 1973

LE COMBAT INÉVITABLE

discours inaugural du président Louis Laberge

La maquette de la page couverture est de Suzanne Bourque

[71]

Le combat inévitable

Table des matières

<u>Introduction</u>. Derrière l'indécision, l'espoir [3]

Chapitre 1. La solidarité, notre seule arme [11]

Chapitre 2. Toujours face à face [31]

Chapitre 3. Notre socialisme [45]

Chapitre 4. Notre combat [53]

Conclusion. Bâtir notre mouvement [63]

[3]

Le combat inévitable

INTRODUCTION

DERRIÈRE L'INDÉCISION, L'ESPOIR

Retour à la table des matières

[4]



[5]

Jamais autant que cette année je n 'ai eu de difficultés à préparer un discours inaugural. Ce ne sont pourtant pas les sujets qui manquent. Mais le mouvement syndical a été tellement perturbé au cours de ces deux dernières années et les moments que nous vivons me paraissent tellement graves à l'heure du Bill 89, des 102 députés libéraux et de la répression judiciaire accrue, que j'ai le sentiment que nos réflexions et les actions que nous déciderons au cours de ce congrès seront chargées d'une importance qu'elles n'ont jamais portée dans le passé.

Au dernier congrès, je me souviens d'avoir décrit les mois qui précédaient corme une "bousculade d'événements". Quelle expression inventer cette année pour parler des secousses successives qu'a connues le mouvement ?

Et ici, je parle du mouvement syndical dans son ensemble. Nous avons vu ce qui est arrivé à nos amis de la CSN, lorsque leur mouvement a été secoué corme jamais une centrale syndicale n'avait été secouée. Chez nous, à la FTQ, il y a eu bien sûr des heurts, il y a eu certaines divisions. Certains militants, qui n'écoutaient que leur enthousiasme, lors des événements de mai '72, sont peut-être allés trop loin, n 'usant pas de toute la diplomatie dont ils auraient dû faire preuve avec d'autres travailleurs syndiqués.

Certains en furent choqués et se sont exprimés là-dessus. D'autres ont même remis en question le bien-fondé des stratégies du front commun du secteur public. Tandis qu'à [6] l'opposé, des militants regrettaient que le mouvement n 'ait pas été assez catégorique dans son encouragement aux protestations. Heureusement, ces divergences de vues n'ont pas donné lieu, chez nous, à des scissions ou à des écartèlements douloureux comme ceux qu'a connus la CSN, lorsque la CSD s'est formée.

Beaucoup ont été étonnés de voir 1e mouvement se chercher au cours des deux dernières années. Nous semblions tous lancés, quelques mois auparavant, dans une action militante très dynamique; nous semblions mus par des motivations claires et inébranlables. Notre congrès

de 1971 nous avait en effet permis de clarifier nos positions sur une foule de sujets :

nous avions mieux défini le rôle de l'État, qui se met au service des employeurs pour nous maintenir dans la soumission ;

nous avions précisé la sorte de combat que nous voulions mener, sur tous les plans à la fois, dans un seul front, pour construire un socialisme démocratique;

nous avions affirmé que nous voulions sortir de l'isolement où nous maintenait trop souvent un syndicalisme traditionnel ;

nous avions choisi de ne nous refuser aucune arme pour mener ce combat légitime, acceptant même, le cas échéant, de recourir à la grève générale.

[7]

Après avoir traversé autant de réflexions, il y a de quoi être surpris, sinon déçu, de voir autant d'indécision dans les actes, face aux lois d'exceptions, aux emprisonnements de syndicalistes (les trois présidents n'ont malheureusement pas été les seuls à toucher du doigt la mesquinerie gouvernementale), aux amendes multiples qui ont plu sur le dos des travailleurs et, finalement, face à la campagne électorale décidée, orchestrée et jouée par les libéraux.

Mais, passé le temps de la déception ou de l'étonnement, nous devons voir clair ensemble sur l'état de santé de notre mouvement. Nous devons, comme à chaque congrès nous interroger sur la justesse de nos orientations, l'efficacité de nos stratégies. Je veux affirmer tout de suite, quant à moi, que je ne crois pas que nous ayons fait fausse route, dans les batailles que nous avons menées.

Bien sur, lors des emprisonnements, par exemple, on aurait pu s'attendre à une action plus concertée. Ces lacunes tiennent souvent à peu de choses. Si nos gars de la construction avaient contrôlé tout leur secteur industriel à ce moment-là, ç'aurait été bien différent. Le fait est que les employés de la construction de Québec, alors affiliés à la CSN et,

en partie, passés à la CSD depuis, furent les premiers à décider en assemblée de retourner au travail. La poursuite de la bataille par les nôtres aurait probablement provoqué un affrontement, qui aurait dégénéré en une lutte intersyndicale, que nous ne souhaitons pas.

[8]

Il y a des gens qui disent : dans d'autres pays, on ne vous aurait pas laissé pourrir en prison aussi longtemps. Bon, c'est peut-être vrai. Dans d'autres pays, ils ont peut-être des mœurs différentes ; dans d'autres pays, ils ont peut-être des problèmes différents. Mais ça s'adonne que nous vivons ici au Québec, avec des Québécois et je suis fier d'en être. Je pense que ces événements constituent tout de même une expérience formidable, qui a sensibilisé des dizaines de milliers de travailleurs québécois.

On a vu des gars de Sept-Îles s'emparer littéralement de la ville, couper les moyens de communication et, enfin, contrôler de façon quasi-parfaite la situation chez eux.

La même chose a été faite par les gars de Thetford-Mines. Dans combien d'autres villes n'a-t-on pas vu des employés s'emparer de postes de radio afin de diffuser, pour une fois, des nouvelles véridiques à la population ; on a vu, en plus, des débardeurs et des gars de la construction, des groupes de métallos, des groupes de machinistes, des travailleurs unis de l'automobile, des pâtes et papiers, des journalistes, des enseignants, se joindre aux militants du Syndicat canadien de la fonction publique, du local 298 des employés de service et à ceux du syndicat des employés professionnels et de bureau, pour protester publiquement.

Veuillez croire que, dans ces moments, malgré les erreurs qu'ont pu commettre certains d'entre eux dans leur enthousiasme, j'étais fier d'être président de la FTQ. <u>C'est peut-être</u> [9] à travers ces actions plus réconfortantes qu'il faut rechercher des signes d'espoir, plutôt qu'à travers nos gestes indécis ou à travers les périodes creuses de notre action.

C'est une réflexion que je me suis imposée dont je souhaite vous faire part maintenant. Pour ce faire, rappelons-nous un peu les faits saillants qui ont marqué les deux dernières années pour le mouvement syndical. Nous y réévaluerons mieux les conclusions que nous tirions au congrès de 1971 à la suite des luttes des mois précédents. Ma conviction à moi, c 'est que <u>le combat de tout le mouvement soudé par la solidarité, contre le régime économique et politique</u>, est inévitable. Certains croyaient qu'ils avaient le choix de se battre ou pas. Les événements se sont chargés de les ramener à la réalité. Le gouvernement dont nous faisions l'autopsie au dernier congrès s'est montré, dans les faits, encore plus répressif que nous ne le prévoyions, encore plus servile face aux magnats de la finance.

Ce rafraîchissement de mémoire, auquel je vous invite, va nous permettre de poursuivre plus lucidement la définition de ce que l'on veut comme organisation de la société, en remplacement de celle qui nous oppresse. Nous dissiperons ensemble, au cours de ce congrès, les ambiguïtés qu'ont pu engendrer nos prises de position de 1971 sur le socialisme démocratique. Nous préciserons aussi les moyens que nous jugeons essentiels pour atteindre nos objectifs. Finalement y nous discuterons ensemble la façon dont nous entendons mener ce combat inévitable, dans lequel nous entraînent les ennemis des travailleurs.

[10]

Mon sentiment le plus profond est que, derrière nos désaccords sur tel ou tel geste, il y a beaucoup de manque de communications. Mais les affrontements multiples, dans lesquels nous sommes plongés, ne nous laissent pas toujours le temps de combler les trous laissés dans nos dialogues trop espacés.

Si bien qu'on ne sait pas trop, lorsque sur viennent ces attaques contre le mouvement, sur qui on peut compter exactement pour mener la bataille. On ne sait pas non plus qui est d'accord pour mener le combat jusqu'au bout et quels sont les moyens que sont prêts à prendre nos affiliés pour les rendre efficaces.

Je suis assuré que les délégués à ce congrès auront le courage d'avoir des discussions franches là-dessus. Cela me paraît essentiel, si nous voulons que notre mouvement continue à être le lieu de rencontre de l'énergie et de la générosité de ces milliers de militants, qui ne demandent qu'à participer à la construction d'une société plus humaine et plus juste.

[11]

Le combat inévitable

Chapitre 1

LA SOLIDARITÉ, NOTRE SEULE ARME

Retour à la table des matières

[12]



[13]

On a beau rêver que le mouvement syndical se dote des équipements techniques parmi les plus sophistiqués, qu'il retienne les services des conseillers parmi les plus compétents et les plus rusés, on ne gagnera jamais sur ce terrain là avec les pouvoirs politiques, économiques et judiciaires auxquels nous devons faire face. Ils contrôlent toutes les manettes et tous les rouages. Nous devons être conscients que notre arme la plus efficace, la seule que possède en propre le mouvement syndical, c'est la solidarité. En rappelant la série d'événements et d'affrontements dans lesquels nous avons été entraînés au cours des deux dernières années, on peut très vite s'en rendre compte : *les victoires significatives ont toutes été remportées grâce à notre détermination et à notre solidarité*. Partout où ces attitudes ont fait défaut, les résultats ont été pénibles et décevants.

Rappelons quelques-uns de ces conflits et regardons d'un peu plus près la façon dont ils ont été menés.

LA VICTOIRE À LA PRESSE

Vous vous souviendrez que lors du dernier congrès, nous avons longuement discuté du conflit à La Presse. Vous vous souviendrez, bien sûr, de la manifestation du 29 octobre 1971. Ce que vous ne savez peutêtre pas tous, c'est que, grâce à la solidarité sans borne des travailleurs de *La Presse*, grâce aussi à la solidarité jusque-là inégalée des autres syndicats de la FTQ et de la CSN, nous [14] avons réussi à obtenir une victoire majeure. Vous pouvez en parler aux délégués qui viennent des syndicats de *La Presse*. Non seulement la convention collective qui a été signée les a satisfaits à un très haut degré, mais ils jugent cette victoire des plus significatives. Il y a eu, au cours des dix ou quinze dernières années, plusieurs grèves dans les grands journaux à travers le pays et à travers le continent nord-américain. Jamais une grève n'a été gagnée d'aussi brillante façon que celle-là.

Vous vous souviendrez que ce conflit avait été très dur. *La Presse* avait même continué à produire pendant quelques mois sans les services de ses métiers de l'imprimerie. Elle avait multiplié les provocations, ne

dissimulant même pas son désir de se débarrasser des syndicats. Le point tournant fut le blocage de la production. Ensuite, les deux éléments déterminants, dans la poursuite du conflit et son issue victorieuse, ont été :

- 1) la formation d'un front commun des onze syndicats de La Presse, qui décidèrent de retourner au travail que lorsque les onze groupes auraient obtenu satisfaction;
- 2) l'orchestration d'une campagne de sensibilisation dans la population et dans nos syndicats, l'élargissement et le raffermissement de la solidarité.

[15]

Ce conflit ouvrait aussi la voie, pour la FTQ, â une forme d'intervention assez nouvelle.

En effet, nous avons été appelés à y jouer le rôle de coordination de la négociation et des diverses actions de pressions publiques et de publicisation. C'est au cours d'actions semblables que la FTQ peut jouer le plus pleinement son rôle de mobilisateur d'énergies et de porte-parole des intérêts globaux des travailleurs.

En effet, dans ces moments, les aspirations économiques et politiques des travailleurs sont très rapprochées et l'efficacité de la centrale peut être touchée du doigt par les militants.

UN AFFRONTEMENT INDISPENSABLE

Pendant que se déroulaient les derniers efforts pour un règlement à *La Presse*, et qu'effectivement nous y obtenions gain de cause, les négociations dans les secteurs public et parapublic nous amenaient très rapidement à l'affrontement majeur, que j'avais d'ailleurs prédit au dernier congrès. Plusieurs peuvent croire que nous avons fait des erreurs de tactique, ou même des erreurs de jugement ; plusieurs pensent que

nous sommes allés trop loin, que nous aurions probablement pu éviter ce grand conflit.

À bien y penser - et vous allez admettre que j'ai eu le temps d'y bien penser - je suis convaincu que nous ne pouvions éviter cet affrontement terrible. Il était indispensable que nous menions cette lutte pour que justice soit faite â ces milliers de travailleurs des secteurs public et parapublic.

Je ne veux pas raconter les diverses étapes [16] de ce premier grand combat des travailleurs québécois dans un vaste front commun intersyndical. J'ai écrit un texte qui relate dans le détail l'histoire de ce front commun et je vous invite à y jeter un coup d'œil. Vous y découvrirez que, du début à la fin, la seule chose qu'ont tenté de faire les 210,000 travailleurs et les leaders qui les représentaient, a été de négocier des conventions collectives. Ils faisaient le geste que vous faites tous normalement et légitimement depuis dix, vingt ou trente ans. Aucune de leurs demandes n'était déraisonnable. C'est l'attitude négative et provocatrice des divers employeurs publics et parapublics qui a transformé ces diverses négociations en un affrontement majeur.

Une grève dans les secteurs public et parapublic, c'est quelque chose de bien différent d'une grève dans le secteur privé. Il y a des responsabilités que nous ne devons pas laisser de côté et c'est pourquoi nous avions, dès le début, décidé tous ensemble que nous assurerions les services essentiels. Songeons qu'une grève dans le secteur privé, si elle est efficace, fait mal à l'employeur parce qu'elle affecte son portefeuille. On vient donc à bout d'obtenir un règlement. À moins, bien sûr, de faire face à une corporation multinationale, qui a des budgets tellement immenses qu'elle est peu affectée. Dans les secteurs public et parapublic, c'est différent, parce que chaque journée de grève entraîne une économie d'argent pour le gouvernement, qui ne cesse pas de percevoir des taxes. Il peut alors dépenser ailleurs cet argent parce qu'il n'aura pas payé ses travailleurs pendant un certain nombre de jours.

[17]

C'est également le gouvernement qui, du début à la fin, a transformé ce conflit en un affrontement mal perçu et inquiétant pour l'ensemble de la population. C'est le gouvernement qui, par son entêtement a provoqué les travailleurs, les a menés à la grève et a suscité, chez eux, du dépit et de l'irrespect, face à son pouvoir et à celui de ses tribunaux.

C'est aussi le gouvernement qui, par son irresponsabilité et sa tolérance devant les administrations hospitalières, lesquelles refusaient de négocier les services essentiels, a mis en péril la santé de la population.

La bataille du front commun, parmi les mille leçons qu'elle nous a données sur le plan de l'organisation et des communications, nous a fait comprendre que <u>des travailleurs bien renseignés et confiants dans les mécanismes démocratiques peuvent mener des luttes élargies, même s'ils sont répartis sur tout le territoire québécois et qu'ils forment une masse de 210,000 syndiqués.</u>

Pour moi, il s'agit d'une source d'espoir très vivifiante. Ce fut aussi l'occasion de voir le potentiel de combativité de nos militants.

ENTRE LE PRINCIPE ET LA PRATIQUE

Lorsqu'il fut assuré que notre solidarité était indéfectible et que la grève allait être menée avec détermination, le gouvernement s'est transformé en législateur. Après avoir obtenu des injonctions que nous avions décidé de ne pas respecter, le gouvernement Bourassa a adopté [18] la Loi 19. Le plus paradoxal fut que, chez nous, à la FTQ, le Conseil général et le Conseil consultatif, convoqués d'urgence à Québec, nous ont dissuadés de mettre en pratique une résolution sur la grève générale adoptée au dernier congrès (sur division d'ailleurs) et que, quelques jours plus tard, les débrayages se multipliaient. En effet, à la suite de nos débardeurs et de nos gars de la construction, quelques centaines de milliers de travailleurs, violant leurs conventions collectives, défiant la loi, les tribunaux, la police, les matraques, ont décidé spontanément, sans mot d'ordre, sans résolution, de montrer tout le mépris et le dégoût qu'ils avaient pour le gouvernement. Ce dernier, non seulement refusait de négocier avec ses employés, mais se servait de ses tribunaux, de sa police, de sa force législative et juridique pour les écraser d'amendes épouvantables et de peines d'emprisonnement encore jamais vues. J'étais dans un endroit où, vous allez en convenir, j'avais tout le temps voulu pour suivre tous les bulletins de nouvelles, tant à la radio qu'à la télévision ainsi que pour lire les rapports des journaux. Et je puis vous dire que j'étais extrêmement fier d'être le président de la FTQ parce que la majorité des manifestants qui participaient aux débrayages venaient de syndicats affiliés à la FTQ. C'est un sentiment que jamais je ne pourrai oublier.

Quoiqu'il en soit, je suis profondément convaincu que cette action de masse spontanée, dirigée et soutenue principalement par nos militants, fut le principal argument qui a convaincu [19] le gouvernement de négocier. Nous avons réussi ainsi à décrocher un règlement satisfaisant.

Vous m'avez déjà entendu me plaindre du peu de sérieux de ceux qui viennent faire des interventions à l'emporte-pièce dans les micros de congrès et qui ne font rien lorsque vient le temps de passer à l'action. Pour une fois, je suis obligé de constater le contraire. Une résolution qui ne faisait pas l'unanimité, ni en congrès, ni au Conseil général, a failli être suivie unanimement sur le terrain.

LA PATIENCE ANGÉLIQUE

Durant toute cette période, nos amis de l'Hydro-Québec avaient été presque forcés de se retirer du front commun parce que le gouvernement refusait de négocier à la table centrale avec eux. Ils passaient à peu près par tous les mêmes problèmes. Eux, qui avaient respecté la première injonction, ont dû, après plusieurs autres mois d'une patience quasi-angélique, sortir de nouveau en grève. Ils ont été forcés de retourner au travail par une loi spéciale, et ce n'est qu'après des mois et des mois de négociation, de conciliation, de supermédiation et après s'être produits devant une commission parlementaire, qu'ils ont finalement réussi à obtenir un règlement qui leur était satisfaisant.

Durant la même période, des milliers de membres de syndicats affiliés à la FTQ faisaient face à peu près aux mêmes problèmes.

Je pense que quelque 80% des membres du Syndicat [20] canadien de la fonction publique ont dû faire la grève, au cours des deux dernières années. Pensons particulièrement aux employés des villes de Longueuil, Montréal, Québec, Laval, Pointe-aux-Trembles, etc.. Les Métallos ont vu aussi des milliers des leurs obligés de faire des grèves longues et ardues. Les travailleurs unis de l'automobile, les travailleurs des brasseries, les employés de commerce, les employés de service ont

été forcés, comme des milliers d'autres affiliés, de sacrifier leurs salaires pendant de longues semaines pour obtenir des conditions justes.

Mais ils ont presque tous expérimenté l'injustice des lois. <u>Les employeurs</u>, bénis par les politiciens et les juges serviles, leur font payer cher la brisure de leur "patience angélique".

Ils ont touché du doigt, les uns après les autres, l'hypocrisie des lois du travail. Comme quelques centaines d'entre eux l'ont dit cet été, dans le "manifeste des grévistes québécois", le rapport de force est faussé avec l'aide du Code du travail : une multitude de grèves sont ainsi réduites à l'état de symbole.

[21]

LA SOLIDARITÉ TOUJOURS NÉCESSAIRE

Cette victoire n'est cependant pas partagée par tout le monde. Ce règlement, qui était très acceptable pour nos membres et ceux de la CSN, ne l'était pas du tout pour les membres de la CEQ. Et ce n'est qu'avec l'assentiment magnanime de cette dernière que nous avons accepté de signer nos conventions collectives. La CEQ, elle, a dû subir un décret, le genre de décret que nous aurions si le projet de loi 89 était adopté. Les enseignants sont passés devant une commission parlementaire, ont déposé leurs exhibis, ont fait valoir leurs points de vue, mais ils ont subi quand même un décret qui n'a réglé aucun problème. Bien pire, cette loi spéciale a créé énormément de confusion dans tout le domaine de l'enseignement. Comme résultat concret, des milliers d'enseignants sont maintenant déclassifiés, avec des pertes de salaires énormes. Je suis bien convaincu qu'il n'y a pas un seul délégué ici, qui accepterait une telle déclassification dans son groupe. Pourtant, ça arrive à des milliers d'enseignants. Je sais que tous les syndicats affiliés à la FTQ vont vouloir prendre position lors de ce congrès et offrir leur plein appui à la CEQ, dans sa bataille contre cette déclassification absolument injuste et inhumaine. On n'a pas le droit de prendre des êtres humains, de les habituer à un certain niveau de vie, à un certain salaire et, par la suite, de les aviser que les promesses faites à l'engagement ne tiennent plus et que, dorénavant, ils devront accepter de travailler à l'intérieur de classifications plus basses.

[22]

Si vous faites une grève efficace, ou plusieurs centaines de travailleurs sont impliqués, des injonctions vous tombent dessus sans coup faillir, si ce ne sont des lois spéciales. Mais si une grève n'est pas tellement efficace et ne dérange pas trop les gens, le gouvernement la laissera pourrir pendant des mois et des mois, comme ce fut le cas chez Pollack, chez Seven-Up, au Foyer des Hauteurs de St-Jérôme, au Pavillon St-Dominique, chez Renault, chez Firestone.

Dans certains cas, le cynisme va plus loin. Je pense aux travailleurs d'Acton Rubber. Ces derniers, qui étaient déjà soumis à des conditions de travail extrêmement désavantageuses, sont victimes d'un lock-out depuis le 14 août. Non content de les mépriser comme des machines qu'on "scrap", leur patron, le millionnaire Jean-Louis Lévesque, veut littéralement les affamer en s'opposant à ce qu'ils reçoivent de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage et en les empêchant de se trouver des emplois ailleurs.

Avez-vous déjà vu le gouvernement adopter une loi spéciale pour forcer un employeur à négocier de bonne foi ? Jamais vous n'avez vu un gouvernement protéger les travailleurs contre les scabs et les agences de sécurité, lesquelles jouent souvent le rôle de briseurs de grève. Le gouvernement ne se sert de sa police, de ses tribunaux ou de son pouvoir législatif, que lorsque les grèves sont efficaces et dérangent les bailleurs de fonds du parti.

Ca, j'espère que vous vous en rendez tous compte. Prenez la grève des chemins de fer, la solution n'a pas été différente. Lorsque [23] les membres de nos syndicats dans les chemins de fer ont décidé de faire des grèves tournantes qui ne dérangeaient pas trop les grosses compagnies, le gouvernement les a laissés aller en grève. Mais lorsqu'ils ont décidé de pousser un peu plus loin leur action et déclencher une grève générale, vous avez vu le gouvernement fédéral adopter immédiatement une loi spéciale les forçant à retourner au travail et à accepter un règlement, qu'ils n'avaient pas pu véritablement négocier. Comme vous le voyez, ce n'est pas différent à Ottawa.

LES CHAMPIONS SE CHOQUENT

Pensez à nos camarades de Firestone, qui sont en grève depuis neuf mois et qui font face à l'un des géants du pneu. Cette corporation multinationale, après avoir donné tous les certificats de mérite aux gars de Joliette, champions de la productivité et de la qualité, leur refuse la parité salariale avec les travailleurs de son usine en Ontario.

Ce n'est pas un phénomène nouveau au Québec ; des corporations multinationales ont fait la même chose dans les mines. Il a fallu mener bataille par-dessus bataille pour opérer un certain rattrapage. Ce fut le cas à Murdochville et à la mine Campbell de Chibougamau. Aujour-d'hui, c'est Firestone de Joliette. Hier, c'était le magasin de pièces de Renault, à St-Bruno (réglé depuis une semaine). Avant-hier, c'était la General Motors de Ste-Thérèse, etc., etc. Mais combien de temps encore allons-nous laisser ces corporations multinationales venir [24] s'installer chez-nous, avec des subventions et des exemptions de taxes des plus généreuses de nos gouvernements, pour ensuite exploiter nos richesses naturelles et nos travailleurs, qu'ils traitent ensuite comme des porteurs d'eau.

Il y a peu d'espoir que laissés à eux-mêmes ces gars-là puissent gagner leur grève. On sait pourtant à quel point les gars de Firestone sont solidaires et déterminés. Il est vrai que le ministère du Travail s'est montré sympathique à leur cause (privément, bien sûr), et a fait des efforts qui malheureusement n'ont pas encore engendré de solution. Il me semble, à moi, que le gouvernement du Québec devrait, dans des cas comme celui-là, forcer les employeurs à régler une convention collective, comme il force tant de fois les travailleurs à le faire. Mais nous savons tous que ça n'arrivera pas.

Le seul espoir de ces gars-là réside dans nous, dans notre solidarité et dans notre participation active â la vaste campagne de boycottage qu'ils mènent à travers la province. Nous comptons énormément sur votre appui à vous tous pour empêcher la vente de ces produits. Si vous nous donnez un coup de main, comme vous en êtes capables, nous réussirons sans aucun doute à passer à travers toutes ces difficultés. Déjà, alors que ce boycottage ne fait que débuter, il y a eu des ouvertures de

faites par la compagnie, qui est retournée à la table de négociation. Si ce boycottage devient vraiment efficace, je suis convaincu que nous obtiendrons un règlement acceptable.

[25]

NOTRE FORCE INCONNUE

Laissez-moi vous dire que nous n'avons pas toujours aussi confiance dans nos moyens que nous le devrions. Permettez-moi de vous donner l'exemple du boycottage de *La Presse*. Nous avons appris au lendemain de la signature de la convention collective, que ce boycottage avait été des plus efficaces. Nous avons réussi à diminuer les ventes de "*La Presse*" de quelque 65,000 exemplaires par jour. L'effet fut tellement considérable que ce boycottage a largement contribué à provoquer un accord. Encore une fois, je suis convaincu que la même chose se passerait chez Firestone, Seven-Up de Québec, et dans tous les autres endroits où il y a des grèves qui pourrissent et où la même solution pourrait s'appliquer.

Avant de laisser de côté cette liste tellement longue de conflits, je m'en voudrais de ne pas mentionner celui de la Regent Knitting Mills, de St-Jérôme. On sait combien ces travailleurs ont été courageux au cours des dernières années, ayant eu à subir trois grèves. Cet te fois-ci, alors que l'employeur menaçait de fermer les portes de l'usine, ils l'ont occupée et ont finalement obtenu un règlement satisfaisant, grâce à leur militantisme et leur détermination.

Au cours de mon dernier mandat, j'ai été témoin, et dans bien des cas participé, à des batailles magnifiques et parfois héroïques. Beaucoup se sont soldées par des gains très substantiels pour nos membres. Chacune de ces batailles nous a fait saisir la nécessité [26] qu'il y a pour nous de faire montre d'une *solidarité active* dans tous les conflits auxquels nous avons dû faire face.

DES HEURES PLUS SOMBRES

Malheureusement, ces deux dernières années n'ont pas été seulement marquées par la croissance de la solidarité. Dans le secteur de la construction, où nos affiliés réclament depuis trois ans un vote d'allégeance syndicale, à l'issue duquel une association de salariés serait habilitée à négocier et à défendre les travailleurs, le Bill 290 continue de dresser les travailleurs les uns contre les autres.

Non content de maintenir cette loi, qui met les travailleurs en situation de concurrence, le gouvernement s'est empressé de reconnaître la CSD, pour ajouter à la division des travailleurs et renforcer, par voie de conséquence, les associations patronales.

Les gars de nos syndicats de la construction, comme n'importe quel groupe de travailleurs en Amérique du Nord, savent très bien que, dans notre régime de relations de travail, il faut que les travailleurs fassent bloc dans un monopole syndical pour en venir à la conclusion d'une entente. Ce que le gouvernement ne voulait pas leur donner par la tenue civilisée d'un scrutin, ils sont allés le chercher pendant la période légale de maraudage. La FTQ-construction en est sortie avec des dizaines de milliers de nouveaux membres. Mais pendant qu'eux proposaient à des travailleurs de faire l'unité [27] dans une seule centrale pour opposer une force sérieuse aux patrons, d'autres avaient choisi "le salissage" comme argument de vente. Vous connaissez la suite : ce salissage, qui fut extrêmement dommageable pour tout le mouvement syndical, n'a pas atteint le but visé. Les travailleurs ont massivement fait confiance à la FTQ.

LE PREMIER VRAI RÉGLEMENT

Ils n'ont d'ailleurs pas été déçus puisque le Conseil provincial des métiers de la construction a négocié la première convention collective provinciale applicable à l'ensemble des métiers au Québec. Depuis l'avènement de la Loi 290, la division des travailleurs dans les deux centrales avait toujours eu pour effet de rendre toute négociation impossible, si bien que les conditions de travail étaient imposées unilatéralement par le gouvernement.

Les gains obtenus par nos syndicats des métiers de la construction au cours de la récente négociation sont sans précédent. Ils totalisent une augmentation de \$2.00 à Montréal, mais qui atteint les \$2.50 dans certaines régions, pour des fins de rattrapage.

Evidemment il y a eu toute cette bataille du Bill 9 à l'Assemblée nationale. Vous devez savoir qu'il ne s'agit pas d'un cadeau fait à nos syndicats des métiers de la construction par le gouvernement. Ils représentaient en effet la vaste majorité des travailleurs de la construction qui avaient convenu d'une convention collective, et il était impensable qu'une minorité de travailleurs [28] puisse empêcher la majorité de signer une telle convention. C'est tout simplement ce que le Bill 9 est venu faire : enlever le droit de veto à la CSN et à la CSD, et fixer la représentation aux différents comités, de même qu'à la Commission de l'industrie de la construction, au pourcentage des membres représentés. Je pense que c'est absolument juste et raisonnable. Même si nous devons regretter l'utilisation d'une loi spéciale, il faut se rappeler que le gouvernement avait refusé de prendre ses responsabilités et de trancher la question auparavant. Il devenait indécent que cette inconséquence gouvernementale empêche des travailleurs de toucher des avantages négociés pour eux.

Point n'est besoin de vous dire que ces accrochages sérieux que nous avons connus dans la construction ont refroidi passablement les aspirations à l'unité des travailleurs, qui imaginaient déjà un front commun permanent entre les trois centrales syndicales. Ce n'est que tout dernièrement que nous avons réussi à signer une entente avec la CSN et la CEQ et à nommer un comité tripartite, composé de Fernand Daoust, le secrétaire général de la FTQ, Jean Thibault, secrétaire général de la CSN et Guy Chevrette, vice-président de la CEQ. Ce comité doit nous

présenter un rapport intérimaire très prochainement afin de définir le mandat d'un comité permanent, dont le rôle sera de contribuer à assainir la situation concurrentielle [29] dans la construction. Ce n'est pas une entente de non-maraudage, mais bien un comité pour essayer de civiliser cette situation de luttes continuelles, permise et même engendrée par la loi dans cette industrie.

[30]

[31]

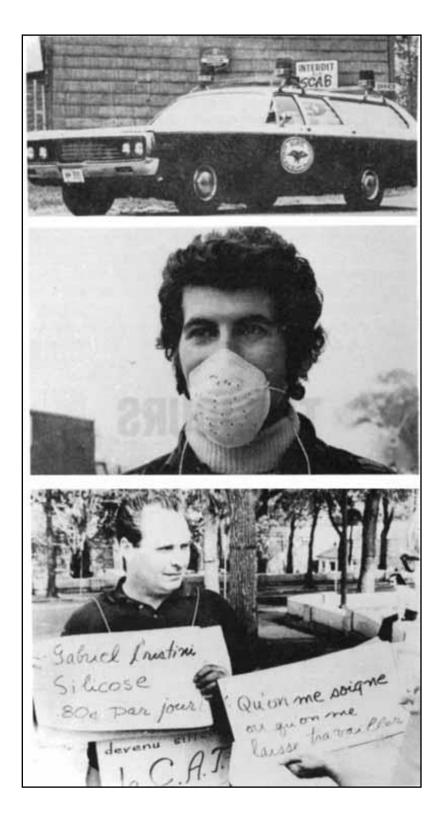
Le combat inévitable

Chapitre 2

TOUJOURS FACE À FACE

Retour à la table des matières

[32]



[33]

Certains parmi nous rêvent d'un syndicalisme sérieux, rationnel, bien accepté de l'opinion publique et qui fait valoir partout la nécessité du dialogue. Cette aspiration me semble bien légitime, et ce n'est pas moi qui vais leur reprocher de vouloir vivre calmement dans le respect des autres, entretenant avec toutes les couches de la société des rapports civilisés. Leur désir est identique à celui de tous les travailleurs que nous représentons. Personne ne cherche le trouble pour le trouble.

Mais, entre provoquer les affrontements et refuser d'être écrasé, il y a toute une marge. Et c'est précisément dans cette dernière attitude que sont entraînés les uns après les autres des centaines de groupes chez nous. Un jour ou l'autre ils sont appelés à choisir entre la nécessité de mener une bataille dure, pleine de sacrifices et l'acceptation de la perte de droits acquis, l'abandon de revendications essentielles pour leur santé et leur bien-être physique. C'est le cas sans exception de tous ces groupes dont je vous parlais : Seven Up, Pollack, Firestone, Acton Rubber... Si le Bill 89 était adopté, ce serait le cas sous peu du mouvement syndical dans son entier, qui risquerait d'être littéralement plongé dans l'illégalité toutes les fois qu'il voudra défendre avec dignité et efficacité des intérêts collectifs.

[34]

MAIN DANS LA MAIN CONTRE NOUS

Combien de luttes épuisantes, combien de congrès animés, combien de lois-matraques faudra-t-il, pour nous convaincre une fois pour toutes que les coups que nous essuyons ne sont pas l'effet du hasard ? Ils viennent du fait simple et facile à voir que les gouvernements, les tribunaux et les puissances d'argent marchent main dans la main. Combien de

Bill 55, de Bill 19, d'emprisonnements et d'amendes faudra-t-il aux travailleurs québécois et à leurs dirigeants syndicaux, pour qu'ils se rendent compte que les agissements de l'État et de la Justice sont dictés par l'intérêt unique d'un ordre social qui sert les intérêts d'une minorité de grands possédants ?

Certains auront la naïveté de croire que c'est pure coïncidence si le jugement de la Cour d'appel contre les syndiqués du front commun n'est sorti qu'après la signature des conventions collectives et après la passation du décret concernant les enseignants. Ils sont convaincus que le gouvernement n'aurait jamais osé suggérer à la Cour d'appel d'attendre que ces problèmes soient réglés. De toute façon vous vous souvenez du reste! Notre retour à Orsainville au tout début du mois de février, les promesses faites par le premier ministre, le ministre de la Justice, et combien d'autres qui parlaient d'écourter notre séjour. Le gouvernement, bien alerte à faire condamner des chefs syndicaux qui ne font qu'encourager les autres à se défendre, devient doux comme un agneau quand il s'agit de désamorcer un conflit comme celui de "La Presse" [35] ou les événements de mai 72. Ca ne le gêne pas ensuite de trahir toutes les promesses et les engagements qu'il a faits. Il prétextera alors qu'il y a une séparation de pouvoir entre les tribunaux et l'État et qu'il ne peut donc pas intervenir.

Vous connaissez le cas de "La Presse": au moment du règlement, l'employeur s'était engagé à retirer toutes les plaintes portées contre ses employés. Restaient les plaintes portées au criminel, dont le ministère de la Justice devenait automatiquement maître. Le ministre Choquette fut donc rejoint au téléphone la nuit par nos procureurs et s'est engagé â ne pas procéder. Non content de nous mentir là-dessus, la couronne fit tenir un premier procès ; mécontente des sentences, elle est allée en appel, pour obtenir finalement qu'un travailleur soit condamné à un mois de prison et quatre autres à une semaine.

QUOI DE CHANGE?

Toutes les réflexions que nous nous étions faites lors du dernier congrès de la FTQ sur l'exploitation du travailleur par les corporations multinationales, par la haute finance, sont toujours aussi d'actualité. Les

fermetures de mines, d'usines, le mépris des vies humaines sur les chantiers de construction et dans tous les milieux de travail, les déplacements de production, et tout ce qui s'ensuit en fait de misères et de privations, ne nous permettent pas de croire que nous avons obtenu une vraie justice sociale pour les travailleurs

[36]

S'il y a quelque chose de changé, c'est au niveau de l'intensité de l'agression que la classe ouvrière subit au Québec. Le rapport Fantus, la généralisation ouverte de l'espionnage électronique, l'intervention accrue des tribunaux et de la police dans les conflits de travail, le Bill 89 et l'utilisation systématique de la peur comme arme électorale, voilà autant de preuves que les attaques que nous subissons ne sont pas seulement occasionnelles ou accidentelles. Elles ont toujours été permanentes parce que liées à la sorte de régime économique dans lequel nous vivons. Maintenant, elles seront, en plus "bien organisées".

Le gouvernement sera raffermi dans l'utilisation qu'il fera de ses techniques et de ses lois répressives. Il sait que l'opposition a presqu'été chassée de l'Assemblée nationale.

Il sait aussi que lorsque l'opposition s'exprime dans la rue elle est divisée, mal organisée et habituellement rejetée par l'opinion publique. Ce sombre tableau fait partie de la réalité dans le cadre duquel doit être mené notre combat.

Nous sommes forcés d'en tenir compte lorsque nous élaborons des stratégies.

Comme nous sommes obligés de tenir compte du fait que tous les travailleurs n'ont pas compris que le Parti Libéral est devenu l'instrument privilégié de tous ceux qui les exploitent, comme producteurs, comme consommateurs et comme citoyens.

[37]

L'IMAGE RESPECTABLE

Je crois qu'en face de ces contradictions que nous avons à vivre, il y a deux attitudes fondamentales possibles. La première consiste à se dire : la population ne comprend pas, les travailleurs ne sont pas prêts à aller aussi loin, il faut donc cesser de revendiquer trop fortement, s'éclipser à tel ou tel moment pour ne pas nuire à la cause, projeter une image respectable. C'est un peu la voie que nous avons suivie depuis le mois de mai 1972. Nous avons préféré ne pas ameuter tout le monde autour des emprisonnements, poursuivant le dialogue avec le ministre de la Justice et le premier ministre ; nous avons ménagé nos paroles en maintes occasions ; nous avons écouté ceux qui nous invitaient à ne pas occuper trop de place en période électorale, de peur de nuire aux forces progressistes qui participaient à cette élection et dont l'image publique était meilleure que la nôtre.

Le second comportement possible s'articule autour de l'idée que le mouvement syndical a une mission qui lui est propre, la libération la plus intégrale possible des travailleurs, la défense de tous leurs intérêts. Ceux qui pensent ainsi n'ignorent pas automatiquement les contradictions et les limites que j'ai décrites plus haut. On peut vouloir se défendre efficacement contre une société, dont le fonctionnement nous écrase, tout en demeurant réaliste.

On identifie trop souvent le réalisme à la soumission et au défaitisme.

[38]

Etre réaliste pour nous, cela suppose qu'on est conscient que notre action n'est pas comprise et acceptée de la majorité des citoyens ; cela veut dire aussi qu'on regarde bien en face les faiblesses de la conscience collective des travailleurs. On admet par exemple qu'une part de plus en plus importante de nos effectifs développe des réflexes de combativité très vifs et énergiques lorsqu'ils sont eux-mêmes placés en position défensive, mais ils sont plus hésitants lorsqu'il s'agit d'en défendre

d'autres et semblent démunis lorsqu'il faut prendre l'offensive pour faire entendre la voix des travailleurs sur le plan politique et, éventuellement, prendre la place qui leur revient de droit.

L'AGRESSION DE L'ÉTAT

Les dures réalités qu'on découvre tout au long de notre vie syndicale ne changent jamais d'elles-mêmes. Il ne suffit pas de les contourner pour qu'elles disparaissent ou que d'autres se chargent de les modifier. Notre tâche, à nous, face à l'opinion publique et à la classe ouvrière québécoise, consiste à démontrer davantage la légitimité de notre combat. À expliquer davantage sa signification et l'objectif que nous poursuivons.

Avec les travailleurs qui nous mandatent, nous devrons poursuivre la réflexion sur leur condition sociale, économique et politique. Nous devrons découvrir avec eux les liens qui existent entre ceux qui utilisent leur travail pour faire des profits, ceux qui diminuent leurs revenus réels par l'inflation, ceux qui restreignent leur force économique en période de grève et matraquent leurs espoirs de vivre mieux. Ces [39] liens, ils les voient souvent mieux dans les luttes syndicales que dans les campagnes électorales.

Mais en période électorale, ils ne doivent pas oublier les dures batailles qu'ils ont menées dans leurs milieux de travail respectifs. En y regardant de plus près, ils découvriront peut être que ce qui a rendu leurs victoires si difficiles, ce sont ces lois et ces appuis économiques dont bénéficient leurs employeurs de la part des pouvoirs politiques. Du coup, ils se rendront compte que l'image de l'État impartial, voué à la défense des intérêts de tous, n'est qu'un écran de fumée. Ils se rendront compte aussi que l'action de ces politiciens qui détiennent le pouvoir politique, constitue elle aussi une agression contre eux. Ils se rendront compte que "débarquer" Bourassa, c'est autant de la légitime défense que de tenter de conserver des droits acquis par une grève.

NOTRE CONTRIBUTION AU DÉBAT POLITIQUE

Je me suis posé bien des questions au cours de la dernière campagne électorale. Après discussion avec mes collègues du Bureau exécutif, j'ai cru bon de ne pas intervenir malgré la résolution adoptée au congrès de 1971, qui nous laissait le loisir d'appuyer massivement un parti ou d'en créer un sur la scène provinciale.

La dernière hypothèse me paraît pour le moment tout-à-fait impensable. Je ne souhaitais pas non plus entraîner la FTQ dans un appui inconditionnel à aucun des partis en lice. Mais j'avais le sentiment que la classe ouvrière organisée, à cause des luttes longues et pénibles qu'elle a menées, à cause de l'expérience qu'elle [40] a faite du fonctionnement des lois et des tribunaux, à cause de l'importance qu'elle accorde traditionnellement aux mesures sociales et à leur administration, bref que cette portion importante de l'électorat que nous constituons avait des choses à dire.

Cette voix, nous ne l'avons pas fait entendre, de peur de nuire au seul parti qui répondait à certaines aspirations du monde ouvrier.

Le résultat désastreux de l'élection me convainc qu'il eût été assez difficile de nuire davantage au Parti Québécois. Est-ce que cela aurait été pire, si véritablement, le mouvement syndical avait tout mis en branle pour rappeler au moins aux travailleurs ce que le gouvernement libéral a été durant son dernier terme d'office :

- a) le champion de lois spéciales adoptées pour brimer les travailleurs dans leurs droits ;
- b) celui qui a obtenu et fait obtenir le plus d'injonctions contre les travailleurs ;
- c) le gouvernement qui a vu se pourrir très calmement des grèves pendant des mois et des mois au Québec ;
- d) le gouvernement qui a vu des dizaines d'usines et de mines fermer leurs portes, sans s'y opposer;

- e) le gouvernement qui a promis un fonds minier sans jamais l'accorder ;
- f) le gouvernement qui a promis de nous donner une véritable sécurité physique sur les chantiers de construction, dans les mines, dans les usines, sans jamais s'attaquer sérieusement aux employeurs [41] irresponsables, qui assassinent les ouvriers;
- g) le gouvernement qui n'a presque rien fait contre le chômage, pas plus qu'il n'a lutté contre l'inflation;
- h) le gouvernement qui ne cesse de céder nos droits au gouvernement d'Ottawa et qui fait culbute par-dessus culbute devant lui ;
- i) le gouvernement, qui donne bonne bouche aux Québécois, en pavanant quelques ministres courageux qui ont tenté de mener la bataille à Ottawa, mais qu'il a laissé tomber ensuite.

Nous devrons nous demander au cours de ce congrès si les attitudes adoptées par le mouvement syndical en période électorale, comme tout au long de la lutte syndicale, ont été les meilleures.

Autour de quelle ligne de fond doit-on organiser notre action ? Notre souci premier doit-il être de projeter une image respectable ? Cette pré-occupation ne doit-elle pas plutôt être subordonnée à celle de mener efficacement le combat partout ou les intérêts des travailleurs sont en jeu ? Nous expliquer, nous faire comprendre, convaincre les autres de participer à la lutte et de la soutenir, voilà autant d'exigences que nous commandent l'opinion publique et le niveau de conscience de nos membres. J'ai bien de la difficulté à me convaincre qu'on les défend encore lorsqu'on tente de se faire oublier.

[42]

FAIRE AVANCER DES CONSCIENCES

Je crois que notre sympathie pour des groupes politiques et des mouvements revendicatifs ne peut nous empêcher de poursuivre notre propre combat. Tant qu'il ne sera pas possible de mettre sur pied un véritable parti des travailleurs, qui les regroupe et les mobilise dans une lutte de libération politique intégrale, notre mouvement doit conserver une indépendance politique totale face aux partis politiques. Le mouvement syndical définit son orientation politique à travers l'action militante de ses membres.

Nous partons de situations très concrètes, constatons des besoins et identifions les obstacles à la satisfaction de ces besoins. Lorsque nous dénonçons ces obstacles, nous n'avons pas à nous soumettre aux exigences d'une stratégie électorale. Nous devons surtout viser à faire avancer la conscience de classe de nos membres, pour que ces derniers combattent en rangs plus serrés tout ce qui les oppresse.

Je suis d'ailleurs convaincu que cette attitude ne peut que profiter à long terme à tout mouvement démocratique sérieusement progressiste. En effet, quelle sorte de mouvement politique peut prétendre travailler en profondeur au changement de la société s'il demeure indifférent, voire même craintif, à l'égard d'une classe ouvrière qui devient plus consciente et plus combative. À moins qu'il aille, comme certains penseurs, jusqu'à nier l'existence de cette classe et de sa lutte contre les forces de l'argent.

[43]

Cette conviction, je l'ai acquise au cours des dernières semaines. Mais elle part d'un parti-pris qu'a adopté la FTQ après son congrès de 1971. Nous nous sommes donnés comme tâche de définir notre vision de la société en partant de ce que vivent nos membres, des luttes qu'ils mènent et des espoirs qu'ils portent. Je l'avais dit au dernier congrès : notre vision des choses ne part pas d'une théorie abstraite, elle se dégage au rythme douloureux des revers que nous essuyons, au gré des victoires stimulantes que nous remportons.

[45]

Le combat inévitable

Chapitre 3

NOTRE SOCIALISME

Retour à la table des matières

[46]



[47]

Quelle est donc cette idée de la société que nous tentons de préciser dans notre vie syndicale quotidienne ? Il y en a qui ont joué avec certains des termes dont nous nous étions servis lors du dernier congrès, comme par exemple : casser le régime et qui ont essayé de nous faire passer pour des révolutionnaires irresponsables, qui voulaient tout mettre à feu et à sang ; comme si le mouvement syndical n'avait pas toujours été et n'était pas toujours le rempart même de la démocratie. Partout, dans tous les pays totalitaires, qu'ils soient de gauche ou de droite, la première chose que les autorités ont tenté, ce fut de museler, d'affaiblir et même de faire disparaître le mouvement syndical en emprisonnant ses militants et ses leaders. Tout comme ça commence à se faire au Québec.

CHANGER LE RÉGIME

Je pense que lors de ce congrès il nous faut articuler davantage ce que nous voulons dire par "changer de régime". C'est pas sorcier ce que nous voulons. C'est un régime qui va penser à l'être humain plutôt que de penser aux profits maximisés, plutôt que de penser au confort des grosses corporations et â la haute finance.

C'est un régime qui va s'assurer que les prochains juges, qui seront nommés, le seront pour leur compétence et non pas pour leurs activités politiques. Des juges surtout, dont la conception de l'ordre ne sera pas équivalente à la vénération de l'exploitation et de la puissance des riches. Nous voulons une justice égale [48] pour tous, pas un gant de velours pour les gros bonnets, la pègre, les chefs de police, les amis du Parti Libéral, etc., et une main d'acier pour les travailleurs, les syndicats et les adversaires du régime.

Lorsque nous évoquons le socialisme démocratique, nous ne parlons pas de poteau d'exécution, nous ne faisons qu'affirmer la primauté des hommes sur l'argent. Nous soutenons que les problèmes qui nous touchent dans notre vie courante doivent être solutionnés par des gouvernements libres, qui appartiennent à la majorité des citoyens. Des gouvernements qui n'hésiteront pas à s'attaquer aux véritables causes de l'inflation, qui tenteront de réduire le chômage, qui assureront des conditions de santé et de logement à tous les citoyens, qui protégeront l'environnement. S'agit-il là de vœux utopiques ?

UNE VRAIE DÉMOCRATIE

Nous parlons aussi de démocratie, lorsque nous parlons de socialisme. Nous voulons que les grandes politiques qui nous affectent, les grandes priorités budgétaires, soient décidées par des voies qui permettent l'expression des aspirations de la population. Nous voulons, par exemple, que le système d'éducation soit autre chose qu'un moule pour conditionner nos enfants à accepter le statu quo. Nous voulons que l'école cesse d'être un lieu de frustrations aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

[49]

La liberté démocratique ne peut pas s'exprimer uniquement par des institutions parlementaires. Elle doit être réelle partout où des hommes et des femmes vivent, travaillent. Si les éléments humains du système de production se voient refuser les outils élémentaires de leur expression, il n'y a pas de démocratie chez nous. C'est pourquoi nous réclamons :

- que tes lois ouvrières constituent une protection véritable pour les travailleurs, plutôt qu'un carcan qui restreint leurs mouvements revendicatifs;
- qu'elles donnent accès au syndicalisme, par l'accréditation et la négociation sectorielles, à cette masse de quelque 60% des salariés, dont les conditions de vie sont en deçà d'un standard décent dans une société aussi riche que la nôtre;
- que la langue de la majorité, le français, soit la langue de travail, la langue d'usage dans les négociations et la langue utilisée dans la formulation et la défense des griefs (lorsque le syndicat concerné n'émet pas le vœu contraire);

- que le Bill 51, relégué aux oubliettes depuis quatre ans, soit adopté et vienne chasser du secteur de la construction les entrepreneurs cupides et irresponsables, qui sont la principale cause des accidents de travail;
- que le droit à la grève soit reconnu pour tous les travailleurs et en tout temps parce que c'est la seule garantie valable du droit à la négociation.

[50]

Bien sûr notre sens démocratique ne doit pas être centré sur la satisfaction unique de nos intérêts immédiats. Ainsi, à côté de cette revendication du français langue officielle, réclamée par le dernier congrès de la FTQ, nous devrons toujours exiger le respect de tous les Québécois actuels. J'espère, pour ma part, que ce congrès ne donnera pas lieu à des débats acrimonieux sur les services bilingues assurés par la FTQ. Nous accueillons des membres anglophones, nous devons donc leur dispenser les mêmes services qu'à tous nos membres francophones. Bien sûr, nous les exhortons à se servir du français comme langue première, mais ils doivent se sentir traités d'égal à égal et bénéficier des mêmes attentions que tous les autres membres de la FTQ.

UNE VISION COLLÉE À LA VIE

Notre socialisme, nous avons décidé de le définir en partant d'une vision intimement reliée à la vie de ceux qui mènent chaque jour le combat pour être reconnus comme des citoyens à part entière. Vous constaterez que tous les documents de ce congrès, tous les thèmes qui sont proposés à votre réflexion tentent de cerner différents aspects de la condition propre aux travailleurs.

Nous nous sommes dits que c'est en discutant ensemble de ces réalités, en confrontant les expériences que nous avons acquises séparément dans nos régions, au sein d'organismes consultatifs, individuellement ou en groupes, que nous arriverions à façonner une image claire de la société dans laquelle nous luttons. Les grands traits de celle que nous voulons bâtir vont se [51] dégager peu à peu, à mesure que nous allons définir les revendications et les lignes d'action que nous entendons mettre de l'avant dans tel ou tel secteur d'activité.

Je l'ai dit et je crois qu'il n'est pas inutile de le répéter : nous ne sommes pas des théoriciens, pas plus que des observateurs scientifiques de l'évolution sociale. *Nous sommes des militants engagés dans un combat que nous n'avons souvent pas le loisir de choisir. Un combat inévitable*, d'abord défensif et qui devient offensif, dans la mesure où nous décidons, comme mouvement, de faire plus que refuser l'écrasement. Il me semble que, depuis quelques années, des milliers de travailleurs québécois ont franchi cette étape. Bien intuitivement et souvent maladroitement ils formulent des aspirations qui remettent en cause l'organisation même de la société et son principe de fonctionnement. C'est bien plus à ces aspirations qu'à des modèles sociaux, économiques et politiques étrangers que nous voulons faire écho.

LE PORTRAIT DE NOS ESPOIRS

Déjà, à larges traits, il est possible de dégager en quelque sorte le portrait de nos espoirs :

- Nous voulons une société où les grandes politiques économiques sont orientées en fonction de la satisfaction collective des besoins essentiels, plutôt qu'en fonction de l'enrichissement égoïste et anti-social des grandes compagnies; c'est ce qui se dégage des dossiers que [52] nous proposons sur le développement régional, les politiques de main-d'œuvre, les fermetures d'usines et de mines et les agissements des corporations multinationales.
- Nous voulons une société où les travailleurs cessent d'être utilisés comme des machines et occupent la place qui leur revient dans le système de production ; c'est ce que nous tentons de cerner dans l'étude que nous entreprenons sur les droits des travailleurs dans l'entreprise.
- Nous voulons une société dont le développement ne s'effectue pas au détriment d'une catégorie de citoyens; c'est pourquoi nous

- nous interrogeons, peut-être un peu tardivement_s sur les conditions de la ferme, dans notre société, au travail et dans le syndicalisme.
- Nous voulons une société qui associe le plus largement possible ceux qui la composent à la définition de ses priorités, de ses orientations ; c'est cette préoccupation qui nous incite à discuter de notre présence dans les organismes gouvernementaux de consultation.

Tous ces dossiers sont ouverts. Vous êtes tous invités à y contribuer pendant et après le congrès. Ils prendront l'importance que vous leur donnerez. Il ne faut pas les percevoir comme des jugements définitifs portés sur notre société ; ce sont des approches bien sommaires, qui nous permettront de parler avec plus de clarté des conditions que nous subissons et des changements de fonds que nous voulons effectuer.

[53]

Le combat inévitable

Chapitre 4

NOTRE COMBAT

Retour à la table des matières

[54]



[55]

Comment s'annoncent les prochains mois ? Quels sont les défis que nous aurons à relever en priorité ? Quels changements devrons-nous opérer dans notre fonctionnement interne pour mener à bonne fin notre combat ? Voilà autant de questions auxquelles je souhaite vous voir donner des réponses au cours de ce congrès. Je formule pour ma part les quelques réflexions qui me viennent à l'esprit en posant toutes ces questions essentielles.

Je crois que des priorités se dégagent très vite lorsque l'on songe à ceux qui font vivre notre mouvement dans les différentes régions du Québec. Je songe à tous ces militants qui assurent notre présence dans les organismes régionaux de consultation, au niveau de la santé et du bien-être, au niveau du développement et à celui de la formation professionnelle. Nous devons maintenir avec eux des contacts privilégiés, mettant à leur disposition des informations et des instruments de formation susceptibles de les sortir de l'isolement où ils sont trop souvent plongés.

NOS COMMUNICATIONS

Nous avons absolument besoin d'une ligne de communication directe avec nos permanents. J'en avais parlé, lors du dernier congrès et, malheureusement, des changements importants ont empêché que cela soit fait. Nous avons maintenant un nouveau directeur à l'information et aux relations extérieures. Il a pour tâche prioritaire de mettre sur pied un [56] bulletin mensuel qui va informer, non seulement les permanents et les présidents de sections locales, mais les militants qui sont intéressés à recevoir des informations et qui veulent s'en servir pour faire avancer le mouvement. Nous dresserons donc une liste des 10,000, 15,000 ou 20,000 militants intéressés en commençant, bien sûr, par les délégués qui assistent à ce congrès, les permanents de tous nos syndicats affiliés, les présidents et secrétaires-archivistes des sections locales. Par

la suite tous les militants qui veulent recevoir des informations et sensibiliser leur milieu aux situations et aux problèmes que nous connaissons, figureront sur cette liste.

LE CTC AU QUÉBEC

Le combat que nous voulons mener comporte de lourdes exigences en ressources humaines. Vous connaissez les moyens limités de la FTQ, pour nous avoir entendu souvent, Fernand Daoust et moi, déplorer les affiliations incomplètes et le nombre trop restreint de permanents syndicaux qui nous offrent leur collaboration. Cette faiblesse est aggravée à cause du type de présence que maintient le CTC au Québec. Qu'on me comprenne bien. Je ne déprécie en rien, ici, le travail très valable qu'effectuent les permanents québécois du CTC. Il faut constater cependant que leur nombre est ridiculement insuffisant, qu'ils sont forcés de couvrir des territoires démesurés et qu'ils sont affectés à des tâches, dont la diversité et la multiplicité sont exagérées.

[57]

Les conseils du travail se sont plaints à maintes reprises du peu de services accessibles et de l'ignorance qu'affiche le CTC face aux problèmes du Québec. On se souviendra que la FTQ avait défini clairement les positions des syndiqués québécois dans un rapport minoritaire présenté au CTC en 1967. On y soutenait la thèse que le CTC au Québec, c'est la FTQ et que les services essentiels d'éducation et d'assistance technique aux conseils du travail devraient relever de la FTQ. On connait la suite : le congrès de 1968, à Toronto, n'a pas jugé bon de considérer ce point de vue et nous attendons toujours que le CTC se réveille aux réalités du Québec.

De temps à autre son sommeil est ponctué par une sortie contre les "marxistes du Québec", ou par une promesse doucereuse d'appuis financiers à notre programme d'éducation. Au bout de la ligne, rien ne change, sauf que l'équipe québécoise du CTC a diminué... et que les promesses du CTC au sujet de l'éducation sont restées lettre morte.

Ce congrès doit être saisi du rapport d'un comité que la FTQ a formé et sur lequel elle a invité les représentants des conseils du travail à siéger. Va-t-on continuer à laisser la situation se détériorer ? Pour

répondre à tous les besoins humains pour la coordination et la promotion des actions de solidarité si nécessaires au mouvement, il va falloir régler vite cette situation qui devient intenable. Vous devrez nous donner un mandat clair là-dessus. Depuis 1967, notre tactique a été, dans les faits, sinon officiellement, d'ignorer le CTC et d'agir [58] comme si nous avions les pouvoirs et les ressources réclamées, ce que nous n'avons définitivement pas. Nous devons nous rendre compte qu'il n'y a qu'une alternative : ou le CTC met à notre disposition des sommes nous permettant de répondre à des besoins qu'il ne satisfait pas, ou nous allons devoir trouver nos propres sources de financement. Voulez-vous que nous continuions ce "bluff" qui rappelle étrangement l'autonomie à la Duplessis ? Ou préférez-vous nous donner les moyens de corriger cette situation ?

LES UNIONS INTERNATIONALES

Il y a aussi cette insatisfaction, peu généralisée heureusement, de syndiqués qui ne reconnaissent pas dans leur syndicat international l'instrument de défense dont ils ont besoin. On peut trouver toutes sortes d'explications pour déprécier ceux qui expriment ces points de vue. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir là un malaise auquel un remède urgent doit être apporté. Certains de nos affiliés semblent peu conscients de l'importance de ce phénomène et se raidissent devant toute contestation, dès qu'elle commence à poindre.

Il y a des syndicats internationaux plus souples, plus compréhensifs, qui avaient déjà vu des signes avant-coureurs de ce malaise. Ils ont eu la sagesse de faire certains changements, accordant une plus grande autonomie à leurs membres canadiens, et leur donnant l'opportunité de se doter d'une identité qui leur est propre.

[59]

Je suis bien convaincu qu'au cours des prochaines années, les relations entre les membres québécois et la plupart, sinon tous les syndicats internationaux, vont changer. Car c'est une aspiration bien légitime pour les travailleurs d'œuvrer dans des instruments qu'ils contrôlent et dans lesquels ils peuvent facilement se retrouver. Dans certains cas, ce sera une évolution normale, dans d'autres cas, ce seront des

changements drastiques. Il y aura peut-être des syndicats internationaux qui disparaîtront. Ceci dit, je suis convaincu que le mouvement syndical international ne disparaîtra pas comme tel, car il y a des travailleurs, dans des secteurs de pointe, qui ont encore intérêt à garder des relations très étroites avec leurs confrères du continent nord-américain, qui militent dans le reste du Canada et aux États-Unis. Pensons au secteur de l'automobile, au secteur des pâtes et papier, à celui de la métallurgie et â bien d'autres...

Je ne veux pas sonner le glas. Simplement, nous ne devons pas faire l'autruche. Nous savons qu'il y a un problème et nous devons y faire face courageusement. Il faudra avoir assez de lucidité pour dépasser la surface des choses et voir dans ces mouvements autre chose que des agitations nationalistes, entretenues artificiellement par des activistes venus de l'extérieur. C'est très souvent un jugement sur la forme de syndicalisme, sa vigueur et sa portée, qu'émettent les militants lorsqu'ils contestent certains de nos affiliés. Ceux [60] qui n'ont pas l'honnêteté de le reconnaître risquent d'être rayés de la carte.

PASSER À L'ACTION

Tous ces problèmes au niveau des communications internes, des relations avec le CTC et avec certains de nos syndicats internationaux, nous handicapent lorsque nous devons passer rapidement et massivement à l'action. C'est pourquoi il est tellement urgent que nous leur trouvions des solutions adéquates. Des tâches énormes nous attendent :

- 1) La lutte contre le Bill 89, pour empêcher que la quasi-totalité des syndicats se voient retirer le droit à la négociation, en même temps que l'exercice libre du droit de grève.
- 2) La lutte contre l'inflation, aucunement résorbée par l'action des gouvernements et dont les travailleurs sont les victimes les plus durement touchées.
- 3) La lutte pour l'obtention d'un régime d'assurance-automobile perçu comme bien public et non plus comme une machine à argent.

Le mouvement syndical peut atteindre des objectifs semblables parce qu'il est le véritable rempart de la démocratie. Chez nous, en effet, nous vivons la démocratie tous les jours, et non pas une fois tous les quatre ans. Chez nous, nous la vivons dans nos multiples rencontres [61] en assemblées syndicales avec les membres et les militants

Cette démocratie interne, nous devons la transposer au niveau de toute la société. Ce la implique une lutte de très longue haleine et une détermination constante. Cela suppose aussi que notre mouvement se donne les moyens de coordonner les efforts de chacun et qu'il ne laisse pas se perdre la générosité de militants prêts à répondre à des mots d'ordre. Ne nous le cachons pas, nous avons certains problèmes à surmonter si nous voulons que notre mouvement devienne une force de frappe capable de contribuer de façon déterminante à la transformation de la société.

[62]

[63]

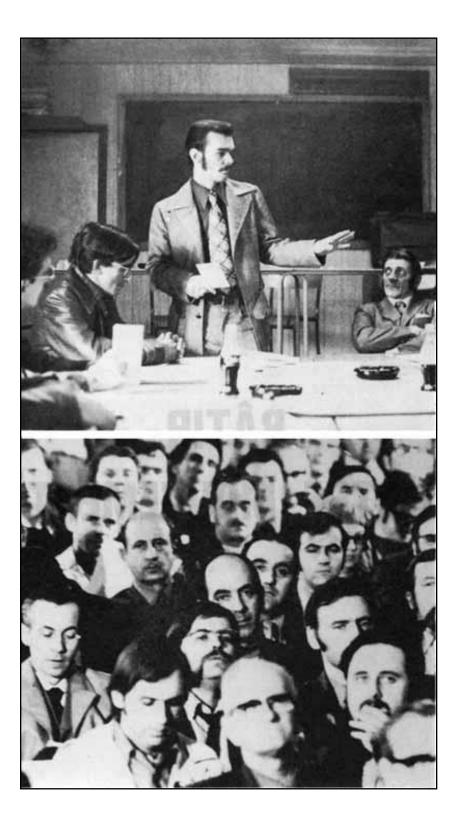
Le combat inévitable

CONCLUSION

BÂTIR NOTRE MOUVEMENT

Retour à la table des matières

[64]



[65]

Comme vous le savez tous, je milite dans le mouvement syndical depuis déjà un quart de siècle et, durant ces vingt-cinq ans, j'ai participé à d'innombrables batailles, grèves, lignes de piquetage, congrès, assemblées et présentations de mémoires.

Lors de mon élection à la présidence de la FTQ, il y a neuf ans, je passais aux yeux de plusieurs délégués pour un syndicaliste traditionnel. Peu d'entre eux croyaient que je pourrais sortir la Fédération du marasme dans lequel elle se trouvait à ce moment-là. Plusieurs se souviendront sans doute qu'à cette époque, nous avions perdu en 3 mois quelque 12,000 membres aux mains de la CSN, et que de nombreux autres syndicats de la FTQ, représentant plusieurs milliers de membres, étaient également maraudés.

Je dois bien admettre que ceux qui doutaient de mes capacités n'avaient pas complètement tort, car je me suis maintes fois demandé si j'étais à la hauteur de la situation. Surtout quand j'entendais les discours enflammés de certains délégués et que je voyais les prises de position de plusieurs syndicats.

Mais, au cours des années, en vivant de si nombreux conflits avec tellement de militants et en écoutant attentivement les débats et les interventions des délégués, et convaincu que j'étais que les résolutions adoptées en congrès traduisaient fidèlement les désirs de nos membres et leurs aspirations, ma façon de voir les choses et ma conception du syndicalisme québécois ont forcément changé.

[66]

J'ai d'ailleurs l'impression très nette que mon évolution s'est faite en même temps que la votre. Nous n'avons qu'à comparer le ton et la teneur des débats d'aujourd'hui avec ceux d'hier, pour nous convaincre qu'il s'est effectué chez nous, presque sans nous en rendre compte, un changement très profond. Il nous a été sans aucun doute très salutaire, puisque la FTQ est passée de quelque 114,000 cotisants en '64, à près de 275,000 aujourd'hui.

Malgré ces résultats très encourageants, il me semble qu'il y en a qui croient que nous allons trop vite, et surtout trop loin. Il n'y a pas de meilleur endroit, ni due meilleur moment pour nous le dire. J'ai la conviction d'avoir le plus honnêtement possible traduit les sentiments contenus dans les résolutions adoptées en congrès.

Que vous vouliez en changer certaines ne m'offusque pas, mais je vous conjure de le faire ici, à ce congrès, afin que nous sachions tous ou nous allons.

Je me suis fait dire par des gens bien placés, qu'avec mon sens de l'humour et ma façon de m'exprimer, je pourrais assez facilement devenir une personne respectable aux yeux de l'élite, au lieu de m'afficher comme un représentant syndical toujours revendicateur et parfois emmerdeur. Savez-vous ce que ça veut dire pour eux (les gens de l'élite) devenir respectable ?

ÇA VEUT DIRE que nous devons nous soumettre à toutes les lois, alors qu'aucune n'est faite pour protéger réellement les travailleurs (je [67] ne suis pas convaincu que je les respecterai plus à l'avenir que je ne l'ai fait dans le passé);

CA VEUT DIRE que nous devons accepter le sort qu'on a décidé de nous réserver sans nous rebeller, ni chialer;

CA VEUT DIRE que nous devons fermer les yeux sur les injustices criantes de notre appareil judiciaire, avec ses deux poids, deux mesures : d'un coté, des peines de quelques centaines de dollars d'amende, pour une compagnie qui pollue nos eaux et notre air, et, de l'autre, des milliers de dollars d'amendes et des peines d'emprisonnement, pour des officiers de sections locales ; les employeurs négligents, qui tuent des travailleurs dans leurs usines, dans leurs mines, ou sur les chantiers de construction, s'en tirent avec des réprimandes, tandis que les tribunaux poursuivent de façon implacable les travailleurs et les syndicats ;

CA VEUT DIRE que nous devons fermer les yeux sur le patronage éhonté qui a recommencé à fleurir de plus bel au Québec ;

CA VEUT DIRE que nous devons nous fermer les yeux et la bouche sur les relations, qui ont été démontrées entre certains organisateurs du Parti libéral et la pègre ; CA VEUT DIRE que nous devons nous taire sur les ajournements à répétition de l'enquête sur le crime organisé;

CA VEUT DIRE que nous devons cesser de parler du superbe ministre de la Justice, qui cache des informations extrêmement importantes pour la population, comme celles qui concernent ce [68] fameux chef de police, qui a ordonné le massacre du 29 octobre '71 et qui a eu des contacts et des conversations pour le moins louches avec la pègre;

CA VEUT DIRE que nous devons éviter de parler trop fort afin de ne pas déranger l'élite, ni secouer les consciences ;

CA VEUT DIRE que nous devons accepter la place où on nous a relégués sans essayer de sensibiliser le monde ordinaire, de peur qu'il se décide enfin à changer œ régime qui nous opprime, qui nous oppresse, qui nous écrase.

À mon sens, le mouvement syndical n'a ni le choix, ni le droit de s'arrêter dans cette lutte pour les travailleurs y car elle est juste. Même si elle est parfois extrêmement difficile à supporter, elle nous apporte quand même certaines compensations. En effet, malgré tous les obstacles, nous avons remporté de nombreux succès pour nos membres.

Durant ce 13^e congrès de la FTQ, nous serons appelés à réfléchir sur toutes ces questions. Nous aurons sans aucun doute des différences d'opinion très sérieuses, mais je voudrais qu'elles soient toujours franches et sincères. Je voudrais demander à tous les délégués y qui viendront exprimer te leurs opinions durant ces assises, de penser aux membres qu'ils représentent ici à ce congrès.

Qu'ils nous donnent leur opinion personnelle sans charrier dans de la théorie, dans de grandes idées. Qu'ils ne le fassent que s'ils sont convaincus que les membres qu'ils représentent sont prêts à les suivre. [69]

Il faut bien se rappeler qu'à toutes les étapes de l'histoire du mouvement syndical, il y a toujours eu des gens plus avancés, d'autres moins; il y a toujours eu des gens plus à gauche, d'autres moins. Il faut bien se rappeler aussi que le mouvement syndical n'est pas plus fort que le plus faible de ses membres. Il ne s'agit pas de critiquer ceux qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité absolue pour le mouvement syndical de s'occuper de la chose publique et de la chose politique. Il faudra plutôt essayer de les convaincre. Quant à moi, je n'hésite absolument pas à vous dire que nous devons foncer dans l'action politique avec ceux qui sont prêts à nous suivre. J'espère qu'ils seront le plus nombreux possible, car l'action politique est notre seule planche de salut. Nous devons remplir notre mission qui est de défendre le travailleur, non seulement à son travail, mais dans sa vie quotidienne.

Nous n'avons pas à attendre l'unanimité pour agir, car les chances seraient grandes que nous ne fassions rien. Pas plus que nous n'irions en grève et signerions des conventions collectives si nous attendions l'unanimité de nos membres.

Nous n'élirions jamais de gouvernement non plus.

Le gouvernement actuel_s avec ses 102 députés élus, ne représente après tout que 54% de ceux qui ont voté, et pourtant, je sais qu'il n'hésitera pas à patauger dans l'enquête sur le crime organisé, à tripoter la justice et à se vautrer dans le patronage.

[70]

Nous avons déjà trop attendu et nous nous trouvons trop facilement toutes sortes d'excuses pour ne pas agir. Je crois que nous devons y aller carrément, sans peur, sans hésitation, tout en souhaitant qu'un jour qui n'est pas trop lointain, nous serons tous d'accord. Mais, en attendant, durant les discussions que nous aurons, nous devons nous rappeler à tous les instants, la nécessité de continuer à bâtir notre

mouvement syndical, à le rendre plus efficace, plus militant, plus avantgardiste.

Nous devons éviter les déchirements et les divisions qu'attendent avec anxiété nos adversaires, mais qui ne serviraient certainement pas le meilleur intérêt des membres que nous représentons tous avec tellement de fierté. [71]

Introduction
DERRIÈRE L'INDÉCISION, L'ESPOIR [3]

Chapitre 1
LA SOLIDARITÉ NOTRE SEULE ARME [11]
Chapitre 2
TOUJOURS FACE À FACE [31]
Chapitre 3
NOTRE SOCIALISME [45]

NOTRE COMBAT [53]

Chapitre 4

Fin du texte